

**Il s'agit d'aides financières, de conseils pour les parents et futurs parents.**

Si les données listées dans ces rubriques sont inexactes ou incomplètes, veuillez contacter M. Patrick DANIEL à [patrick.danel@cg43.fr](mailto:patrick.danel@cg43.fr).

## La Caisse d'Allocations Familiales

[www.caf.fr](http://www.caf.fr)



### ADRESSES ET NUMEROS DE TELEPHONE

#### Numéro :

Pour un accès direct à votre dossier, des informations générales sur les prestations, ou pour un accueil personnalisé, les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9H à 11H30 et de 13H30 à 16H

**Numéro de téléphone unique : 0.820.25.43.10**

#### Adresses :

##### Espace Fami'Conseil

Lieu d'écoute, d'information, de conseils et d'orientation pour les familles, sur les questions de la vie quotidienne (gestion du budget, alimentation, loisirs et vacances..).

**4 Rue du Général Lafayette  
43000 Le Puy En Velay**

**04.71.06.67.70**

- Mardi de 9H à 11H30 et 14H à 17H45
- Mercredi de 9H à 11H30 et 14H à 16H30
- Jeudi de 14H à 16H30
- Vendredi de 9H à 11H30

**CAF, 10 Avenue André Soulier  
BP.322 43011 Le Puy En Velay  
Cedex**

- Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H

**Centre d'Interventions Sociales  
5-7 rue de la République 43100  
Brioude**

- Mardi matin de 9H à 11H30 et jeudi de 13H30 à 16H

**CAF, 21 avenue du 11 Novembre  
43120 Monistrol-sur-Loire**

- Mardi de 9H à 11H30 et 13H30 à 16H30 et jeudi de 9H à 11H30 et de 13H30 à 16H30

**Centre de santé 17, rue du 11  
Novembre 43200 Yssingeaux**

- Lundi matin de 9H à 11H30

### LES ALLOCATIONS ATTRIBUEES PAR LA CAF

#### Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

Vous attendez un enfant, vous pouvez bénéficier de la prestation d'accueil du jeune enfant.

Cette allocation se substitue à : l'allocation pour jeune enfant (Apje) ; l'allocation d'adoption (Aad) ; allocation parentale d'éducation (Ape) ; l'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée (Afeama), allocation de garde d'enfant à domicile (Aged). Si vous bénéficiez de ces aides pour un enfant né avant le 1er janvier 2004, vous continuez de les percevoir.

#### La PAJE comprend :

- Une prime à la naissance ou à l'adoption qui vous aide à faire face aux premières dépenses liées à la

naissance ou lors de l'adoption d'un enfant de moins de 20 ans.

Elle est attribuée sous condition de ressources.

- Une allocation de base vous aide à assurer les dépenses liées à l'éducation de votre enfant de sa naissance jusqu'à ses 3 ans, et en cas d'adoption, dès l'arrivée de l'enfant au foyer et pendant 3 ans dans la limite de ses 20 ans.

- Le complément de libre choix d'activité : lorsque vous cessez votre activité professionnelle ou vous travaillez à temps partiel pour vous occuper vous-même de votre enfant de moins de 3 ans.

Aucune condition de ressources du ménage n'est demandée, mais vous ne devez toucher aucune pension ou indemnité liée à votre précédente activité.

- Le complément du libre choix du mode de garde : lorsque vous faites garder votre (ou vos) enfant(s) de moins de 6 ans par une assistante maternelle agréée par le service Protection Maternelle et Infantile ou par une garde à domicile. Il comprend une prise en charge partielle de la rémunération de votre salarié qui varie en fonction de l'âge de l'enfant et de vos ressources, une prise en charge totale des cotisations sociales pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée et à hauteur de 50% pour l'emploi d'une garde à domicile dans la limite

# ASSOCIATIONS



d'un plafond. Ce complément est versé sous condition de ressources.

## Allocation de parent isolé (API)

Lorsque vous êtes seule et enceinte ou vous avez au moins un enfant de moins de 20 ans à charge.

Pour la recevoir : vos ressources mensuelles doivent être inférieures au revenu minimal qui vous est garanti.

## Allocation de présence parentale (APP)

Lorsque votre enfant, âgé de moins de 20 ans, est gravement malade ou accidenté et que vous devez cesser partiellement ou totalement votre activité professionnelle pour être à ses côtés pendant au moins 4 mois. Un médecin doit certifier que votre présence aux côtés de l'enfant est nécessaire pendant au moins 4 mois.

## Allocation de soutien familial (ASF)

Lorsque votre enfant est privé de l'aide financière de son autre parent et quelles que soient vos ressources.

## Allocation familiale (AF)

Vous avez au moins deux enfants à charge de moins de 20 ans, quels que soient vos revenus, la CAF peut vous verser automatiquement les allocations familiales si vous êtes allocataire.

## Complément familial (CF)

Vous avez au moins trois enfants à charge, tous âgés de plus de 3 ans et de moins de 21 ans, et vos revenus ne dépassent pas un certain plafond, la CAF vous verse automatiquement le complément familial, si vous lui déclarez vos ressources chaque année.

## Allocation d'éducation spéciale (AES)

L'AES vise à compenser une partie des frais supplémentaires sup-

portés par toute personne ayant à sa charge un enfant handicapé.

La demande d'allocations doit être adressée à la CAF ou à la Caisse de Mutualité Sociale Agricole (MSA), si vous êtes exploitant agricole (**Web : [www.msa.fr](http://www.msa.fr)**).

C'est la Commission d'Education Spéciale (**Web : <http://auvergne.sante.gouv.fr>**, rubrique **handicapé, enfant, CDES**) qui fixera le taux d'incapacité de l'enfant, et statuera sur la demande.

## LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

La CAF met à votre service des travailleurs sociaux. Ils vous proposent : un soutien à la fonction parentale, médiation familiale, aide à domicile. Demandez conseil à votre CAF.

**Espace Fami'Conseil**  
**4 rue Général Lafayette**  
**43000 Le Puy**  
**04.71.06.67.70**

## La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

[www.msa.fr](http://www.msa.fr)

### ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

1 Boulevard Bertrand BP 175  
43005 Le Puy en Velay Cedex  
04.71.07.23.42

Avenue Georges Clemenceau  
43200 Yssingeaux  
04.71.59.15.60

15 boulevard Aristide Briand  
43100 Brioude  
04.71.50.32.66

**Accueil du public : du mardi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H, et le samedi de 8H30 à 12H.**

### LES ALLOCATIONS ATTRIBUEES PAR LA MSA

La MSA verse les mêmes allocations que la CAF, et propose aussi les services des travailleurs sociaux, pour les exploitants ou salariés agricoles.

Renseignez-vous auprès de votre MSA.

#### Aide supplémentaire :

Allocation de remplacement maternité : versée aux agricultrices, permet de se faire remplacer pour les travaux sur l'exploitation, lors-

qu'elle ne peut les accomplir en raison d'une maternité.

Elle est accordée à l'exploitante agricole, l'aide familiale, l'associée d'exploitation ou à la conjointe de ces catégories, dans la mesure où la personne participe aux travaux d'exploitation.

L'essentiel  
et plus encore



# ASSOCIATIONS

**Pour avoir les adresses et numéros de téléphone des différentes associations pouvant aider les personnes rencontrant diverses difficultés.**

Si les données listées dans ces rubriques sont inexactes ou incomplètes, veuillez contacter M. Patrick DANEL à [patrick.danel@cg43.fr](mailto:patrick.danel@cg43.fr).

## Associations œuvrant pour la petite enfance

### COLLECTIF LECTURE

Association qui met en oeuvre des actions pour le développement du livre et de la lecture en Haute Loire.

**23 Boulevard Carnot  
43000 Le Puy en Velay  
04 71 02 02 42**

### COLLECTIF PETITE ENFANCE

Regroupe parents et professionnels, afin de créer une dynamique locale en faveur de la petite enfance en Haute Loire

**Centre Roger Fourneyron  
33 Boulevard de la République  
43000 le Puy En Velay  
04.71.07.01.44**

## Association enfance et familles d'adoption (EFA43)

- accueil des familles qui désirent adopter un enfant (informations, aide, conseils)

- organisation de rencontres entre familles adoptives

- organisation de débats et de réflexion autour de l'adoption

**Maison de la famille  
12 Bd Philippe Jourde  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.06.01.72  
[efa43@wanadoo.fr](mailto:efa43@wanadoo.fr)**

## Association interprofessionnelle spécialisée dans la prévention des abus sexuels (AISPAS)

**15 Place de l'Hôtel de Ville  
42000 Saint Etienne  
04.77.34.15.06**

## Association jumeaux et plus

Entraide morale et matérielle pour les familles et futures familles de multiples.

**Barbary Christelle  
Le Rif  
43230 STE Marguerite  
04.71.76.85.97**

## Association justice et partage (Médiane)

Offre un service d'aide aux victimes, un service de médiation pénale, de conciliation civile et de point rencontre pour vous écouter, vous informer sur vos droits et vous accompagner dans les démarches à accomplir.

**6, rue du Pierret  
43000 Le Puy En Velay  
04.71.02.51.48**

**[justice.partage@worldonline.fr](mailto:justice.partage@worldonline.fr)**

Il y a des permanences à Brioude et Retournac

# ASSOCIATIONS

## Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Le centre propose un service de Médiation familiale

### Préfecture

6 avenue du Général De Gaulle  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.09.49.49

## Aide alimentaire et aide vestimentaire

### ATELIER VETEMENT INSERTION

Propose des vêtements d'occasion à petits prix.

#### "Bouge ta Fripe"

Rue Ma Tête  
43200 Yssingaux  
04.71.56.09.26

- Du mardi au samedi de 8H à 12H et de 13H30 à 17H30;
- fermé le jeudi matin.

## BANQUE ALIMEN- TAIRE D'AUVERGNE

4 Rue Louis Oudin  
43000 le Puy en Velay  
04.71.04.02.13

Délégations locales à Monistrol S/Loire; Ste Florine

## LA CROIX ROUGE

Distribution de produits alimentaires, hygiéniques et de vêtements. Il faut s'inscrire et justifier de l'insuffisance de ses ressources.

Il existe des vestiboutiques au Puy, Vorey Sur Arzon, Yssingaux.

La Croix Rouge gère aussi des établissements spécialisés pour l'accueil d'enfants handicapés (IME, SESSAD).

Délégation départementale :

**Croix Rouge Française**  
3, rue Charles VII  
43000 LE PUY EN VELAY  
04.71.59.10.04  
[crf.haute-loire@ifrance.com](mailto:crf.haute-loire@ifrance.com)  
[www.croix-rouge.fr/43](http://www.croix-rouge.fr/43)

Délégations locales : Brioude ; Craponne ; Dunières ; Langeac ; Le Puy en Velay ; Monistrol sur Loire, Retournac ; Ste Sigolène ; Tence ; Vorey sur Arzon ; Yssingaux.

## EMMAÛS

Distribution de produits, vêtements

13 Rue Henri Pourrat  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.02.53.79

### Hospitalité Emmaüs

12 Rue Bouillon  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.02.53.79

### Ramassage de vêtements

Cour de la Mairie  
27 rue Nationale  
43200 Saint Maurice de Lignon  
04.71.56.40.23

## LES RESTOS DU COEUR ET RELAIS DU COEUR

ils distribuent des colis alimentaires dont la quantité est calculée en fonction du nombre de personnes au foyer. Il faut s'inscrire et justifier de l'insuffisance de ses ressources. Il existe les Restos bébés où vous pouvez trouver matériels de puériculture, vêtements, jouets...

Délégation départementale :

3 rue Valenciennes  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.09.73.18

**Centres de distributions locaux :** Le Puy en Velay ; Brioude ; Le Monastier ; Monistrol sur Loire ; Tence ; Allègre ; Aurec ; Bas en Basset ; Brives ; Chadrac ; La Chaise Dieu ; Craponne ; Espaly ; Langeac ; Ste Sigolène ; Yssingaux.

# ASSOCIATIONS

## SECOURS CATHOLIQUE

Accueil; écoute; réception et tri de vêtements; accueil d'enfants durant les vacances scolaires; soutien scolaire.

**Délégation Départementale :**  
**2, Avenue du Maréchal Foch**  
**BP57 - 43002 Le Puy en Velay**  
**04.71.09.30.77**

**sc-le-puy@secours-catholique.asso.fr**

### Délégations Locales :

Aurec sur Loire; Brioude; Craponne sur Arzon; Lantriac; Le Monastier sur Gazeille; Le Puy en Velay; Monistrol sur Loire; Paulhaguet; Saint Julien Chapteuil; Saint Just Malmont; Sainte Sigolène; Saugues et Yssingeaux.

## LE PETIT MARCHÉ

C'est un lieu où des familles peuvent effectuer des achats de denrées de première nécessité à moitié prix. Le projet s'adresse en priorité aux familles disposant de faibles ressources, connaissant des difficultés momentanées. Le dossier est instruit au Secours Catholique.

Le Petit Marché se situe dans le local du Secours Catholique.

## SECOURS POPULAIRE :

Aide alimentaire; aide vestimentaire; accueil d'enfants pendant les vacances

**54 Avenue Maréchal Foch**  
**43002 Le Puy en Velay**  
**04.71.05.99.80**

Mais aussi à Aurec; Brioude; Ste Florine...

## Pour l'accueil de jour et d'orientation (PAJO)

**6 Rue du 8 Mai**  
**43750 Vals Près Le Puy**  
**04.71.09.63.50**

## Aide à domicile

Ces associations proposent des services d'aide à domicile comme ménages, soins, gardes d'enfants...

## ADMR (Fédération Départementale d'Aide A Domicile en Milieu Rural)

Dans tout le département sauf Le Puy, Brioude et Brives Charensac

**13 avenue P.M. Curie**  
**43770 CHADRAC**  
**04.71.09.26.31**

## UDASSAD (Union Départementale des Associations de Soins et de Services A Domicile)

**4 Avenue Georges Clémenceau**  
**43000 Le Puy en Velay**

Qui regroupe :

- Association Sainte Elisabeth, (pour Le Puy) 04.71.09.10.47
- Association Populaire Familiale et Syndicale (APFS) (pour Brives - Charensac) 04.71.02.36.72
- Association pour le soutien à domicile (pour Brioude) 04.71.74.57.40

## Associations pour l'allaitement maternel

Pour avoir des informations et des conseils sur l'allaitement maternel.

## ASSOCIATION GRAINE DE VIE

L'association faisant reconnaître et défendre le droit des parents à choisir librement, le lieu et les conditions de préparation de la naissance de leur enfant. Elle propose une rencontre, pour futurs parents, parents et bébés, pour parler de l'allaitement, le dernier lundi de chaque mois de 15H à 16H30 :

**Centre Roger Fourneyron,**  
**31 boulevard de la République**  
**43000 le Puy en Velay**

Dans le local du service petite enfance : 04.71.56.05.09

# ASSOCIATIONS

## LA LECHE LEAGUE

43400 Le Chambon Sur Lignon  
04.71.59.72.02

## LE LACTARIUM

CHU Nord-Pavillon mère enfant  
42055 Saint Etienne cedex  
04.77.93.64.66

## Lors de la mort d'un enfant

### ASSOCIATION JONATHAN PIERRES VIVANTES

Entraide morale et spirituelle à ceux dont un ou plusieurs enfants sont décédés.

Antenne :  
7 avenue du Puy  
43000 Espaly St Marcel  
04.71.02.21.64  
imaisonneuve@voila.fr  
www.anjpv.asso.fr

#### Permanence :

La Providence  
4, Boulevard du Docteur Chan-temesse - 43000 Le Puy en Velay  
2<sup>e</sup> lundi du mois de 14H30 à 16H30

## Association jalmalv

(Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie)

Accueil et écoute de toute personne touchée par la souffrance et le deuil.

23, Rue des Capucins  
43000 Le Puy En Velay  
04.71.05.48.90  
16, Rue Michel Servet  
42000 St Etienne  
04.77.37.70.38

## ASSOCIATION NAITRE ET VIVRE

Association pour l'étude et la prévention de la mort subite du nourrisson.

Service de néonatalogie  
Hôpital-Nord  
42055 Saint Etienne cedex 2  
04.77.82.80.00

## Association pour informer, aider, représenter et défendre les familles :

FDAFR (Fédération Départementale des Associations Familiales Rurales)

Maison de la Famille  
12 Boulevard Philippe Jourde  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.09.50.10

## UDAF (Union Départementale des Associations Familiales)

C'est une organisation familiale pour représenter et défendre les familles de la Haute-Loire. Elle regroupe 86 Associations familiales

Maison de la Famille  
12 Boulevard Philippe Jourde  
BP 139  
43004 Le Puy en Velay Cedex  
Service institutions :  
04.71.06.60.40  
Service tutelles : 04.71.06.60.41

## Associations pour les enfants handicapés

Elles apportent une aide et défendent les droits et les intérêts des personnes handicapées et leurs familles.

## ADAPEDA (Association de parents d'enfants déficients auditifs)

47 Boulevard Saint Louis  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.05.23.22

## ASSOCIATIONS

### **ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés)**

Cette association tend à faire reconnaître la dignité des personnes handicapées mentales, et à défendre leurs intérêts et ceux de leur famille

**Résidence Baccarat -BP52**  
10, Rue Pierre Farigoule  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.04.55.50  
adapei.43@wanadoo.fr

### **AFM (Association Française contre les Myopathies)**

Accueille et écoute les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et leurs familles pour éviter l'isolement et les informe des différentes aides.

**12 Rue du Val Fleuri**  
43750 Vals Près le Puy  
04.71.04.28.13

### **APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés)**

**6 Rue des Lilas**  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.05.28.81

### **APEDYS (Association de Parents d'Enfants Dyslexiques)**

**Chemin des Combes**  
43700 Blavozy  
04.71.03.02.08  
jean-louis.collet@wanadoo.fr

### **APF (Association des Paralysés de France)**

**19, route de Pimprenelle**  
43700 Brives-Charensac  
04.71.05.20.30  
Apf43@wanadoo.fr

### **ASSOCIATIONS LUTTANT CONTRE L'AUTISME**

**ARCADIE : ( Association de parent et d'amis d'enfants et d'adultes polyhandicapés et autistes)**

Mène des actions pour développer et faire évoluer les services destinés aux personnes autistes, comme la garde à domicile occasionnelle des enfants handicapés...

L'association prête du matériel spécifique pour permettre la pratique du sport et de loisirs (fauteuils tout terrain, fauteuils aquatiques, tricycles et pousse-pousse).

**33 Bis Chemin des Cités**  
43000 Aiguilhe  
04.71.09.70.61  
christian.malroux@planetis.fr

**AUTISME HAUTE-LOIRE**  
Saint Meyrat  
43220 Riotord  
04.71.75 33.05  
c.bapt@wanadoo.fr

### **ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS MALADES ET ACCIDENTES**

**UDAF,**  
12 Boulevard Philippe Jourde  
43000 Le Puy en Velay Cedex  
04.71.02.73.78

### **GROUPEMENT D'ETUDE POUR L'INSERTION SOCIALE DES PERSONNES PORTEUSES DE TRISOMIE 21**

**1, Rue de Compostelle**  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.02.67.90

### **UNION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX**

**UDAF,**  
12 Boulevard Philippe Jourde  
43000 Le Puy en Velay  
04.71.02.47.32